

« Pâtes » versus « pasta »

DOMINIQUE FORTIER

Le premier mars 2013

Reporteur pour actualités

Un restaurant italien se trouve au centre des actualités pour un mot « anglais » sur le menu. La raison en est la suivante : « pasta » n'est pas un mot français. (*Or, ce n'est pas un mot anglais non plus, mais tant pis.*)

L'Office québécois de la langue française (OQLF), l'institut qui soutient et promeut le français au Québec, se trouve au centre du débat après avoir déclenché ce qu'on nomme maintenant : « pasta gate ». Bien que cette controverse puisse sembler humoristique, elle ranime la confrontation linguistique entre les anglophones et les francophones du Québec.

L'élection du Parti québécois en 1976 marqua une grande victoire pour la majorité francophone, une réussite qui pava la voie pour la Charte de la langue française¹. En ce qui concerne notre tristement célèbre restaurant italien, il faut se concentrer sur l'aspect de la Charte qui régleme l'affichage. Selon l'OQLF, l'entreprise commerciale a manqué à son obligation en ne répondant pas à l'article 58 : « l'affichage public et la publicité commerciale doivent se faire en français »².

Est-ce une réaction ouvertement zélée du gouvernement, ou bien une action conforme à la loi ? Tout comme pour l'ancien débat linguistique de la province, la réponse n'est pas claire. D'un côté, nous avons un règlement non suivi, et de l'autre, un ministère provincial qui vilipende un commerçant pour un mot couramment utilisé.

¹ L'information a été récupérée de <http://www.axl.cefan.ulaval.ca>.

² L'information a été récupérée de <https://www.ledevoir.com> et la citation provient de « Titre I : Le Statut de la langue française » (ULaval).

Le débat, tout comme le clivage linguistique de la province, se divise selon une convention historique. D'une part, la minorité anglophone déplore que l'OQLF aille trop loin avec son Inquisition. D'autre part, les Québécois de souche s'ancrent avec la lettre de la loi.

Ceci n'étonne personne. Le Québec reconnaît bien cette dispute.

Par contre, ce qui étonne, c'est la couverture médiatique à travers le pays. En fait, le «pasta gate» a tellement été repris par les médias qu'il fut couvert soixante fois plus que le discours livré par la première ministre Marois sur l'investissement étranger³. Un fait que le gouvernement essaie d'oublier⁴.

Pour montrer sa solidarité avec les anglophones, Dianne de Courcy, la ministre responsable de soutenir les lois langagières, a reconnu, en anglais, qu'il y avait un problème : «This is not desirable, not for the businesses, not for the office personnel, not for francophones or anglophones»⁵.

Il se peut que l'OQLF ne sorte pas vainqueur de ce combat, car le pouvoir de l'Internet se rallie derrière Massimo Lecas et son restaurant, que fréquentent des célébrités comme Rihanna, Leonardo DiCaprio et Jerry Seinfeld⁶.

Derrière les coulisses, les deux forces langagières de la province aiguisent leurs armes pour ce qu'elles considèrent comme une guerre de longue haleine. Le débat «pâtes» versus «pasta»⁷ n'est que le plus récent symptôme d'un problème qui touche le Québec depuis l'établissement de la Charte de la langue française : les deux langues ne sont pas égales.

³ Information écrite par Graham Hughes, récupéré de www.theglobeandmail.com/pastagate.

⁴ Information écrite par Graham Hughes, récupéré de www.theglobeandmail.com/pastagate.

⁵ Citation récupéré de www.theglobeandmail.com/pastagate (2013).

⁶ Information écrite par Allan Woods, récupéré de <https://www.theguardian.com>.

⁷ Ceci fait référence au titre du reportage.

L'anglais est bien reçu par la majorité des Québécois, puisqu'ils reconnaissent son importance dans la vie en dehors de la Belle Province. Mais il existe une majorité silencieuse qui affirme que le français est la langue officielle.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas la première ni la dernière fois que l'Office québécois de la langue française se trouve au centre d'un débat médiatique. Peu importe qui remporte la victoire du «pasta gate», considérons que les vrais vainqueurs sont les entreprises médiatiques et que les vrais perdants sont les anglophones et les francophones. Car enfin, que nous dit ce débat? L'intolérance linguistique au Québec est tout aussi retranchée qu'elle l'était en 1976. Et cette réalité se fait balayer sous un tapis de pâtes.

RÉFÉRENCES

- ALLAN, Woods. « Quebec language police try to ban ‘pasta’ from Italian restaurant menu ».
<https://www.theguardian.com/world/2013/mar/01/quebec-language-police-ban-pasta> (consulté le 28 novembre 2019).
- DAVE, Noël. « La loi 101 pour les nuls ».
<https://www.ledevoir.com/politique/quebec/506351/la-loi-101-pour-les-nuls> (consulté le 28 novembre 2019).
- « La politique linguistique et la Charte de la langue française ».
http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/Quebec-5Politique_Ing.htm (consulté le 28 novembre 2019).
- « Titre I : Le Statut De La Langue Française »
<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/quebecchartetitre1.htm#CHAPITRE%20VII> (consulté le 28 novembre 2019).
- WYATT, Nelson. « ‘Pastagate’ leaves bad taste in Quebecers mouths ».
<https://www.theglobeandmail.com/news/national/pastagate-leaves-bad-taste-in-quebeckers-mouths/article9053403/> (consulté le 10 mars 2020).